

APPEL A VOLONTAIRES

Participez à une étude sur la qualité de l'air dans votre école

Dans le cadre des mesures de prévention des risques sanitaires environnementaux souhaitées par le Gouvernement Wallon, l'ISSeP est chargé de mener plusieurs projets sur la qualité de l'air intérieur dans les écoles. Au programme, la valorisation du Guide de Bonnes Pratiques (AD'AIR à l'école) élaboré pour aider les directeurs d'école à identifier les risques pour la santé liés à la qualité de l'air et la réalisation de mesures de polluants dans l'air intérieur d'une vingtaine d'écoles.



Pourquoi participer ?

La présence de polluants dans l'air intérieur des écoles peut entraîner de l'inconfort et est susceptible de favoriser l'apparition de certains symptômes (maux de tête, fatigue, irritations des yeux, du nez, de la gorge, allergies et asthme). Or, de nombreuses études attestent de la présence de plusieurs polluants dans les bâtiments scolaires (produits d'entretien, matériaux de construction, appareils de chauffage, activités nécessitant des colles, de la peinture, des impressions, pollution de l'air extérieur, etc.).



En participant,

- ✓ vous devenez acteur du projet AIR-ECOLE et découvrez à quelle pollution intérieure les occupants d'une classe peuvent être exposés: CO₂, COV, aldéhydes et NO₂;
- ✓ vous obtenez un rapport personnalisé sur les concentrations mesurées et des recommandations spécifiques (anonymat garanti);
- ✓ vous recevez un moniteur CO₂ offert ;
- ✓ vous donnez l'occasion à l'enseignant de recevoir une formation et du matériel pédagogique pour réaliser une animation sur l'air que l'on respire.

Comment sont effectuées les mesures ?

Les mesures de polluants sont réalisées via le placement de **capteurs passifs** dans plusieurs locaux jugés stratégiques. Il s'agit de dispositifs silencieux, non susceptibles de perturber les enfants ou le déroulement des cours. Une analyse de la situation environnementale et des sources potentielles d'émissions sera également effectuée via l'analyse d'un questionnaire et une visite du site.

Les mesures dureront **5 jours** (du lundi au vendredi) et seront effectuées courant l'**automne 2019**.

Les écoles participantes s'engagent à : désigner un référent qui sera chargé de nous accompagner lors d'une visite des locaux préalables aux mesures et de compléter un questionnaire d'auto-évaluation ; veiller au bon déroulement des prélèvements notamment en informant les personnes concernées (responsable technique, enseignants, élèves...).

Vous souhaitez participer ?

Nous recherchons des écoles dans les 5 provinces wallonnes: maternelles, primaires ou secondaires générales, des différents réseaux d'enseignement. Une sélection des établissements permettra d'aborder différentes situations : zone rurale/urbaine, âge des bâtiments et types de ventilations.

Inscrivez vous via le [formulaire en ligne](#) ou envoyez vos coordonnées complètes ainsi que le nom de votre établissement à airecole@issep.be avant le **5 avril 2019**.

Pour en savoir plus: contactez Léa CHAMPON au 04/229 82 10 ou Sophie CREVECOEUR au 04/229 83 87

